



Octobre 2018 ➔ 50

Chères Communaysards, chers Communaysards



Vous l'avez sans doute constaté, de nombreux travaux sont en cours sur la commune. Les travaux de la salle des fêtes ont débuté, les terrassements ont commencé, suivront la construction des fondations spéciales puis la maçonnerie. Le chantier doit durer environ 11 mois, sauf imprévus, comme les intempéries. Durant cette période, l'accès aux installations de la Plaine seront perturbées, en particulier pour ce qui concerne les terrains de boule qui se trouvent au milieu du chantier. Nous faisons tout ce qui est possible pour atténuer les désagréments comme nous avons pu le faire dernièrement pour la rénovation de l'école maternelle des Bonnières.

Les travaux de rénovation thermique de l'école des Bonnières et des deux logements sont maintenant terminés. Grâce à la qualité de la rénovation que nous avons choisie, nous avons pu obtenir de nombreuses subventions qui représentent plus de la moitié du financement. Les dépenses de chauffage évitées et la location des logements nous permettront le remboursement du prêt à taux zéro qui complète le financement. Le coût pour la commune sera donc nul. Cette phase était le premier jalon d'une transformation d'envergure de nos deux écoles : d'abord l'agrandissement des Bonnières, dont une présentation vous sera faite à l'occasion d'un prochain bulletin, puis la réfection et la reconstruction de la moitié de l'école des Brosses.

La zone d'accueil du public de la Mairie est en cours de transformation, afin de gagner en confidentialité pour les usagers, de faciliter le travail de notre personnel d'accueil et pour limiter nos dépenses d'énergie. Vous l'avez compris, mon équipe et moi-même sommes engagés dans la lutte contre le changement climatique. Tous nos projets en sont imprégnés. Actuellement, ces travaux vous obligent à passer par l'arrière du bâtiment. Les services municipaux ont tout mis en œuvre pour garantir l'accueil des Communaysards pendant ce moment de transition, qui devrait durer jusque fin 2018.

Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la Commune. Nous leur donnons rendez-vous le 20 octobre prochain afin de pouvoir échanger en toute convivialité. Nous avons aussi le plaisir d'accueillir un nouveau gérant pour le Tabac-pressé et une nouvelle fleuriste, tous deux installés rue Centrale. Un portrait leur sera consacré le mois prochain.

Avec le mois d'octobre, arrivent les nombreux événements qui jalonnent la fin de l'année. Dès le 14 octobre vous en aurez un avant-goût avec la fête de l'automne proposée par l'Étincelle. Nous aurons plaisir à vous y rencontrer.

Enfin, la mairie sera illuminée en rose en ce mois d'octobre pour rendre hommage à la lutte contre le cancer du sein, et participer à la sensibilisation au dépistage.

Bonne lecture.

Jean-Philippe Ché

DOSSIER

» Centenaire de l'armistice 1918

Coeur du Village
Étude urbaine

Rénovation thermique
École des Bonnières

Vélo électrique
Aide à l'achat

Urgence dépannage
les numéros utiles

Mairie de Communay

Rue du Sillon - 69360 Communay

Tél. : 04 72 49 80 60

www.communay.fr



INFOS MUNICIPALES

» LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre a fait son apparition sur notre commune. Nous avons déclaré sa présence sur notre territoire à l'EID (Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication). Il s'agit d'un établissement public chargé de la lutte contre les moustiques et de la gestion des zones humides. Ils interviennent uniquement dans les zones où il existe un risque sanitaire de contamination d'une

maladie. C'est ce qui s'est récemment passé à Sérézin-du-Rhône, où un cas de dengue avait été signalé. En aucun cas il n'est prévu de traitement préventif pour supprimer les moustiques. La seule stratégie efficace est de priver cet insecte d'eau. Videz régulièrement coupelles, gamelles, bâches, seaux et arrosoirs à l'extérieur. Couvrez hermétiquement les récupérateurs d'eau avec une toile anti-insecte. En cas de doute

concernant une fièvre ou autres symptômes grippaux, consultez un médecin.

Plus d'info : eid-rhonealpes.com



Ci-dessus, la remise officielle, lors du Forum, des Bons cadeaux aux champions présents par le Maire et Roland Demars.

LES CHAMPIONS A L'HONNEUR

Lors du Forum des associations et activités culturelles, la municipalité a récompensé les sportifs qui se sont distingués sur la sphère départementale ou régionale.

En Judo, Lola Laissus (2010) est deuxième au grand prix départemental des Poussins.

Brice Camuzet (2004) est champion du District et vice-champion du Rhône Minimes, sélectionné à la coupe AURA.

Emilie Dando (2004) est sélectionnée au championnat de France Minimes.

En tennis, deux jeunes filles se sont distinguées au championnat du Rhône par équipe en catégorie 15-16 ans : Lara-Rose Saint-Aignan et Valentine Rocher.

En basket, deux équipes ont été récompensées :

- Les seniors masculins champions DM3, qui accèdent au niveau Départemental 2.

- Les U15F championnes féminines de la Ligue du Lyonnais.

En football, une équipe est classée championne du Rhône D4 en U17.

Les 49 champions ont reçu un Bon cadeau d'une valeur de 30€ de la part de la municipalité. Les élus félicitent vivement tous les clubs de Communay pour leurs excellents résultats.

Roland Demars, Adjoint aux Sports, à la Culture et à la vie associative

» C'EST LA RENTRÉE AUSSI POUR LE CO-WORKING

Afin de dynamiser et favoriser le tissu économique local, un espace de travail partagé dit de « co-working » a été développé à Communay.

Ce nouvel espace aménagé pour les entrepreneurs est dès à présent ouvert à toute personne exerçant une activité économique sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon. Le bureau de travail peut accueillir jusqu'à trois coworkers simultanément. Les locaux sont équipés d'un accès

informatique pour connexion d'ordinateurs portables, de matériel de reprographie, d'un accès internet par wifi ainsi qu'un vidéoprojecteur et tableau dans l'une des salles de réunion, sans oublier la cafetière, gage de convivialité ! Le règlement est doublé d'une charte de bon usage qui en régit les règles de vie et de partage.

Les tarifs sont attractifs, dans une volonté de facilitation d'accès.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître par mail à :

associations@communay.fr ou à l'accueil de la mairie au 04 72 49 80 60.

Isabelle JANIN, Adjointe en charge du Commerce et du Développement économique



» SALLE DES FÊTES, LES OPÉRATIONS SONT LANCÉES

Le 11 septembre dernier a eu lieu la réunion de lancement de la construction de la salle des fêtes. Cela marque le top départ du chantier. Une douzaine de corps de métiers différents se sont réunis autour des élus et de Monsieur Chaeib, architecte du cabinet Archipel retenu lors du concours. Dans un premier temps, les entreprises vont procéder au démontage de l'auvent, qui sera rénové avant d'être réimplanté à la fin du chantier. Le gros œuvre du futur bâtiment a débuté le 24 septembre. Sans contre-temps, type intempéries, la salle des fêtes devrait être livrée d'ici onze mois. Roland Demars, Adjoint aux Sports, à la Culture et à la vie associative





ÉTUDE URBAINE SUR LE COEUR DU VILLAGE

Avoir la maîtrise des constructions futures, c'est là tout l'enjeu de la convention récemment passée avec l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA). L'établissement va de surcroît prendre à sa charge la moitié des coûts afférents aux études.

Pour la Commune, il s'agit de pouvoir définir des grandes orientations d'aménagement, sans se voir imposer des constructions qui ne seraient pas cohérentes avec l'esprit du village. Ce sera également l'occasion de mener une réflexion sur la réalisation du *parc de la Source* et sur la création de traversées pour les modes doux (piétons, cyclistes...). Communay comporte aussi quelques joyaux dans son patrimoine bâti, qui pourront être remis en valeur. Le volet concernant les commerces du centre-bourg ne sera pas oublié. Evidemment cette étude sera menée en concertation avec les riverains concernés par cette zone d'étude (cf. plan ci-contre). Tous les autres Communaysards seront également les bienvenus dans cette réflexion commune.

Patrice BERTRAND, Adjoint en charge de l'Urbanisme

» LA RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE DES BONNIÈRES

La rénovation thermique de l'école des Bonnières avait débuté en janvier 2018. Il aura fallu 8 mois pour que l'école se transforme. Le planning a été respecté. Toute la difficulté résidait à pouvoir mener le chantier alors que les locaux étaient occupés. Il s'agissait de garantir la sécurité des enfants et de préserver leur tranquillité.

Les enfants ont été sollicités afin de personnaliser leur "nouvelle" école : les soubassements orange en tôle sont décorés avec leurs dessins. Cela a pu être réalisé dans le cadre d'une démarche pédagogique menée par les enseignants.

LA RÉNOVATION THERMIQUE DU BÂTIMENT

Conseillés par le SigerLy, les élus ont fait le choix d'une opération BBC rénovation. Il s'agit d'un niveau d'isolation, d'étanchéité du bâtiment et de consommations énergétiques qui respecte des normes strictes. Cela a été possible car le bâtiment originel était suffisamment étanche de par sa construction.

Le bâtiment a été "emballé" dans de la laine de roche. Cet isolant de 14 cm d'épaisseur est invisible car protégé par des enduits ou des habillages en tôle.

Auparavant, il avait été procédé au remplacement de l'installation de chauffage au gaz naturel. Pour améliorer la qualité de l'air dans les salles, une ventilation mécanique contrôlée à double flux a été installée. En hiver, l'air vicié extrait réchauffe l'air neuf introduit dans le bâtiment. Ce principe permet de limiter fortement la consommation d'énergie. L'éclairage intérieur a été remplacé par des luminaires à led.

UNE TELLE RÉNOVATION EST-ELLE RENTABLE ?

Le coût de l'opération pour les cinq classes et pour les deux appartements situés au premier étage s'est élevé à 960 000 € TTC.

La commune a obtenu 416 000 € de subventions:

- 203 000 € de l'Europe (Féder)
- 150 000 € de l'Etat
- 53 000 € de la Région Aura via la Communauté de Communes
- 10 000 € sur la réserve parlementaire du Sénateur Devinaz

A cela, il faut ajouter 160 000 € de retour de la TVA à la Commune.

Tous les partenaires institutionnels de Communay ont été sollicités et tous ont su répondre favorablement. La municipalité les a remercié chaleureusement à l'occasion de l'inauguration du bâtiment, le 7 septembre. Pour le reste du montant, la Commune a contracté un prêt bonifié à taux 0 sur 20 ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Le remboursement de ce prêt sera assuré par la location des deux logements et par **les économies d'énergie qui seront réalisées, de l'ordre de 10 000 € par an**. Cette opération est donc équilibrée et ne pèsera pas sur le budget communal.

ET APRÈS ?

L'ambition des élus pour les écoles ne s'arrête pas là.

Dès aujourd'hui l'extension de l'école des Bonnières est lancée pour la transformer en groupe scolaire : ce sont 6 classes et une cantine primaire et maternelle qui seront prochainement construites sur le site. L'objectif est une ouverture pour la rentrée de septembre 2020.

Puis, ce sera au tour de l'école des Brosses : rénovation énergétique et thermique de la moitié du bâtiment et démolition de la partie ancienne, qui ne peut être rénovée. Pour finir, cinq classes destinées à des enfants de maternelle seront construites. Une fois ce programme terminé, la commune disposera de deux groupes scolaires avec une capacité maximale de 26 classes.



de gauche à droite :

Marie-Laure Philippe, adjointe au Maire de Communay déléguée aux écoles, Jean-Jacques Brun, Président de la CCPO, Gilbert-Luc Devinaz, Sénateur du Nouveau Rhône et de la métropole, Jean-Philippe Choné, Maire de Communay, Paul Vidal, Conseiller régional délégué, Pierre Abadie, Président du SigerLy, Mickaël Chevrier, Sous-Préfet du Rhône, Mireille Simian, Conseillère départementale

ODEUR SUSPECTE, L'ÉCOLE ÉVACUÉE

Le 13 septembre dernier, peu après 8 heures, la directrice de l'école élémentaire des Brosses a alerté les pompiers et fait évacuer l'établissement. En effet une odeur suspecte, pouvant ressembler à du Gaz avait été sentie dans les locaux. Trois cent dix élèves et une dizaine d'enseignants ont patienté à l'extérieur. Ils ont pu réintégrer les locaux à 9h40. En fait les relents provenaient des égouts, dus à une canalisation bouchée.

Un grand merci à tous les professionnels (Direction, enseignants, personnels municipaux) qui ont su parfaitement coordonner et prendre en charge l'évacuation des enfants, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers et aux agents de GRDF qui ont démontré leur rapidité d'intervention.

*Marie-Laure PHILIPPE,
Adjointe aux écoles et à la petite enfance*

C.C.A.S. MÉDAILLE DE LA FAMILLE



La médaille de la famille peut leur être décernée. Une seule attribution est faite par an, par commune. La préfecture est décisionnaire.

Les familles intéressées peuvent candidater. Des dossiers sont à votre disposition en mairie et Eliane FERRER, adjointe au Maire vice-Présidente du CCAS, vous recevra pour tous renseignements utiles.

Les conditions requises sont les suivantes : avoir élevé quatre enfants ou plus, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans

N'hésitez pas à vous manifester !

Le Centre communal d'actions sociales (CCAS) s'associe de nouveau à l'U.D.A.F. du Rhône (Union départementale des Associations Familiales) pour honorer les mères de famille nombreuse de Communay.

» AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

Vous souhaitez acquérir un vélo électrique ? Vous hésitez encore car il s'agit d'un budget non négligeable. Afin de favoriser les modes doux sur notre territoire, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) dont fait partie Communay, subventionne l'achat de votre vélo à assistance électrique à hauteur de **200 € par famille**.

Pour toute question, vous pouvez vous rendre sur le site à l'adresse suivante :

www.pays-ozon.com

ou les contacter au 04 78 02 93 68.



MOT DE L'OPPOSITION

Convention avec l'EPORA : aurions-nous été entendu ...pour une fois ?

En février 2018, le maire a signé une convention avec l'EPORA pour des études d'aménagement du bas de la rue du Sillon, et nous nous étions étonnés du FAIBLE périmètre retenu. En septembre, on nous a demandé au conseil municipal de signer une nouvelle convention au périmètre élargi, du bas de la rue du Sillon à la rue centrale avec l'école et le pôle petite enfance. Ce périmètre étant plus pertinent, nous avons voté pour... Espérons juste que cette fois nous serons tenus au courant des études !

LAURENT VERDONE, MARTINE JAMES, GILLES GARNAUDIER, MARIE CHRISTINE FANET, BERTRAND MERLET, CHRISTINE DIARD

NUMÉROS UTILES

Bien trop souvent, quand on est confronté à une urgence de dépannage, nous ne savons pas où nous adresser. Voici, ci-dessous, la liste des numéros d'urgence des délégataires des services publics.

FUITE DE GAZ

Sortez à l'extérieur de votre domicile pour contacter le n° Vert Urgence

Sécurité Gaz GRDF au

0 800 47 33 33 24h/24 et 7j/7 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Puis attendez l'arrivée du technicien GRDF devant votre domicile.

COUPURE ÉLECTRIQUE

ENEDIS > 09 72 67 50 69

24h/24 et 7j/7 (appel non surtaxé)

LIGNES ÉLECTRIQUES À TRÈS HAUTE TENSION

RTE > 0 810 80 50 50

ÉGOUTS / EAUX USÉES

SUEZ > 09 77 40 11 38

Service d'urgence 24/24

(appel non surtaxé)

EAUX PLUVIALES

Mairie > 04 72 49 80 60

aux horaires d'ouverture

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

(Bacs gris et jaunes)

SITOM > 04 72 31 90 88

URGENCES

- POMPIERS 18
- SAMU 15
- POLICE ou GENDARMERIE 17
- Numéro unique d'appel d'urgence en Europe 112

ASTUCE : DÉCOUPEZ CET ENCART ET COLLEZ-LE EN VUE SUR VOTRE FRIGO....



DOSSIER

SEMAINE DU CENTENAIRE

EXPOSITION
DU 5 AU 11 NOVEMBRE

SALLE DE LA GRANGE
avec le concours de
Serge Calmel, Marc Strino
Entrée libre, tous publics

CULTUR'EN BUS 5 NOVEMBRE

avec le concours du Département du Rhône
Réservé aux scolaires



CONFÉRENCE-DÉBAT SAMEDI 10 NOVEMBRE

À 20H30 - AMPHI DES BROSSES
par Alain Lentillon
Entrée libre, tous publics



CÉRÉMONIE - DIMANCHE 11 NOVEMBRE À 11H30 PLACE DE LA MAIRIE

avec le concours de la FNACA, la fanfare
Team Bat, le Conseil Municipal des
Jeunes, l'école des Brosses, la Chorale
du Collège Hector Berlioz, Marc Strino
Venez nombreux !

«L'Armistice est signé!», «L'Allemagne a capitulé!» Les mots sont les mêmes dans les différents journaux français en 1918 pour annoncer au pays la délivrance après quatre années de souffrances. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures le 11 novembre, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, et annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Le 11 novembre 2018, la municipalité commémorera le centenaire de l'armistice. L'occasion d'un devoir de mémoire pour les générations présentes.

PROGRAMME DU 5 AU 11 NOVEMBRE

EXPOSITION - DU 5 AU 11 NOVEMBRE - SALLE DE LA GRANGE

Petits et grands pourront découvrir une exposition sur la guerre de 1914-1918 à la Grange (rez-de-chaussée et étage) afin d'avoir un aperçu historique de ce qu'avait pu être le quotidien des soldats avant l'armistice. Serge Calmel, devenu "passeur de mémoire", nous fait partager sa passion à travers une partie de sa collection sur la "Grande Guerre" : «petit à petit, au fil des années qui passaient, avec la disparition des acteurs de cette Guerre, je me suis dit qu'il fallait absolument que les jeunes générations sachent et peut-être s'intéressent à un pan de notre Histoire, de leur Histoire, qui fit tant de morts. Les oublier c'est les tuer une seconde fois !! et puis : "Un peuple qui oublie son passé est appelé à le revivre" »

La mise en lumière est assurée par Marc animation. Entrée libre, tous publics.

CULTUR'EN BUS - LUNDI 5 NOVEMBRE - PLACE MAIRIE

Sollicité, le Département du Rhône s'est joint à la manifestation. Le Bus culturel du Département viendra à Communay le lundi afin d'accueillir plusieurs classes de l'école des Brosses et du Collège Hector Berlioz. Public : scolaire uniquement.

CONFÉRENCE-DÉBAT - SAMEDI 10 NOVEMBRE À 20H30 - AMPHITHÉÂTRE DES BROSSES

Alain Lentillon, auteur du roman-témoignage "Des lettres pour apaiser les maux" viendra nous parler du "Parcours d'un soldat pendant la guerre 14-18" le 10 novembre à 20h30 à l'amphithéâtre des Brosses. C'est la découverte d'une correspondance de 1412 lettres et cartes postales écrites par ses grands-parents qui a permis à Alain Lentillon de comprendre et de reconstituer le quotidien des soldats et de leurs femmes pendant la Grande guerre. Au cours de son exposé, d'une heure environ, différents sujets sont évoqués : le désarroi des femmes restées seules, les conditions de vie des soldats sur le front, la censure, des faits de guerre... Cette conférence sera suivie d'un débat avec l'assistance. Puis séance de dédicaces et vente sur place du livre.

Entrée libre et gratuite. Plus d'informations sur : www.parcoursdunsoldat1418.fr

CÉRÉMONIE - DIMANCHE 11 NOVEMBRE À 11H30

La cérémonie officielle, coordonnée par la FNACA et la Municipalité, pour commémorer la fin de la 1ère guerre mondiale prendra son départ place de la Mairie à 11h30. La fanfare *Team Bat* accompagnera la manifestation. A cette occasion, les enfants des écoles et le Conseil Municipal des Jeunes liront des textes choisis. La Chorale du Collège viendra interpréter des chants sous la direction de Monsieur Angleraud. Les membres de la FNACA offriront ensuite un vin d'honneur pour clôturer la cérémonie. Venez nombreux !



Evénements

DIMANCHE 14 OCTOBRE : FÊTE DE L'AUTOMNE

De 10h00 à 18h00, au cœur du village, venez retrouver :

> 50 exposants : art, artisanat, gastronomie, vins, producteurs régionaux.

> Fanfare Team Bat et la Batucada "Takabatouké"

> Spectacle : saynètes par la troupe des Éphémères

> Pour les enfants : Manèges, jeux, promenade à dos d'âne, pêche à la sardine...

> Pour les 10 ans de L'ÉTINCELLE, partage du gâteau d'anniversaire géant

"La Fête de l'Automne, c'est bien plus qu'une foire !"



SAMEDI 20 OCTOBRE : ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Vous vous êtes installés à Communay après le 1er octobre 2017 et vous souhaitez mieux connaître le village, ses services, ses animations ?

La municipalité vous convie à la réception d'accueil des nouveaux habitants. Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, elle vous permettra de découvrir le patrimoine, l'histoire de la commune, les projets et les grands axes de l'action municipale, mais aussi, la vie associative, culturelle, sportive... le verre de l'amitié à l'issue de la cérémonie vous permettra de poursuivre les échanges.

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 20 OCTOBRE 2017 À 10H30

À L'AMPHITHÉÂTRE DES BROSSES (à côté de l'école élémentaire)

Si vous n'aviez pu vous joindre à cette rencontre les années précédentes, vous êtes tout naturellement conviés.

Renseignements : polecommunication@communay.fr

MERCREDI 31 OCTOBRE, DÉS 15H : HALLOWEEN

15H-17H30 > maquillage et fabrication de masques

(sur réservation auprès de l'Étincelle), maison des associations

17H-18H > Contes Halloween à la Médiatrouille, Contes effrayants. Déguisement extrêmement recommandé pour prêter l'oreille à Caroleen et Blandeen vos bibliothécaires « peur de rien ». Tout public très courageux !

19H > lâcher de lanternes japonaises, parking du city-stade

19H15 > Animations son & lumière, place de la mairie : exposition des citrouilles décorées, sculptées (à apporter à partir de 18h), soupe des sorcières...



SAMEDI 3 NOVEMBRE : VACCINATION ANTI-GRIPPALE

Les vaccinations contre la grippe seront effectuées **à la Bascule**

(ancien cabinet médical) le **Samedi 3 novembre de 9h00 à 11h30**

Si vous recevez votre bon par la CPAM ou MSA, pensez à commander votre vaccin à la pharmacie. Les personnes n'ayant pas de bon, peuvent acheter leur vaccin et bénéficier de la vaccination gratuite.

Renseignements auprès du CCAS en mairie : 04 72 49 80 60

DIMANCHE 18 NOVEMBRE : DIMANCHE EN JEUX

Cet événement familial, proposé par la municipalité, est entièrement gratuit. Une intervenante spécialisée viendra animer ce moment. Seul, en famille ou entre amis, venez vous amuser autour de votre jeu préféré ou en découvrir de nouveaux.

De 15h à 18h, salle Îlot de la Forge

Pour plus de convivialité, chacun est invité à apporter de quoi grignoter et/ou se désaltérer. Animation enfants/ados/adultes, accessible aux enfants accompagnés à partir de 6 ans. **Inscriptions avant le 13 novembre, auprès du Pôle Culture de la mairie par mail : culture@communay.fr ou par téléphone au 04 72 49 80 60.**

JEUDI 22 NOVEMBRE : LES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Qu'est-ce qu'un médicament générique ? Quelle différence entre un médicament générique et un médicament d'origine ? Sont-ils efficaces ? Ont-ils les mêmes effets secondaires ? Le Centre communal d'Actions Sociales (CCAS) s'associe à la MSA Ain-Rhône, pour vous offrir une conférence qui sera animée par Raphaël Rodriguez, docteur en pharmacie : **jeudi 22 novembre à 20h00, amphithéâtre des Broses**

La soirée se poursuivra autour d'un débat pour finir par un moment de convivialité autour d'une collation. **Soirée ouverte à tous.**

Renseignements auprès du CCAS en mairie : 04 72 49 80 60



AGENDA

OCTOBRE

7	Randonnée pédestre - Pompiers
7	Matinée zen - Le corps du bien-être
9	Loto - Club du Bel Age
12	AG - FNACA
14	Fête de l'automne - L'Étincelle
16	Atelier Séniors - CCAS
18	Don du sang - Amicale des donateurs
19	Permanence mutuelle Axa - CCAS
20	Cinéma Rock - L'Étincelle
20	Nouveaux arrivants - municipalité
21	Bourse aux antiquités militaires - L'Histoire
23	Atelier Séniors - CCAS
30	Atelier Séniors - CCAS
31	Halloween - L'Étincelle
31	Contes d'Halloween - Médiathèque

NOVEMBRE

3	Vaccination anti-grippale - CCAS
3	Karaoké année 80 - MD Prod Artistique
5-11	Exposition Centenaire - Municipalité
6	Atelier Séniors - CCAS
6	Conseil municipal
7	Bébé lecteur - Médiathèque
9	Cinéma - L'Étincelle
10	Conférence Centenaire - Municipalité
11	Cérémonie Centenaire - FNACA, Municipalité
12	Réunion publique - Député Fugit
13	Atelier Séniors - CCAS
15	Repas Choucroute - Club du Bel Age
17	Loto - RCPO
18	Matinée beaujolais - Atout Communay
18	Matinée zen - Le corps du bien-être
18	Dimanche en jeux - Municipalité
20	Atelier Séniors - CCAS
22	Conférence Génériques - MSA, CCAS
24	Salon VDI - Municipalité
24	Concert Saf Khani - L'Étincelle
25	Matinée Boudin - FNACA
28/30	Heure du Conte - Médiathèque
30	Marché de Noël - Municipalité

INFO AGENDA

Retrouvez les lieux, les horaires et toutes les informations utiles des événements, dans la rubrique *Agenda* du site internet de la Mairie : www.communay.fr